

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2007024

Signataire : MB/ML/NH

OBJET : Construction d'une maison de l'enfance, relocalisation du centre de loisirs Solomon. Approbation du marché et autorisation de signature. Affectation de la subvention du sénat au titre de l'exercice 2007. Approbation du nouveau plan de financement.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 33, 60 et suivants du Code des Marchés publics,

Vu le nouveau plan de financement

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1^{er} : Approuve le nouveau plan de financement

ARTICLE 2 : Approuve le projet de marché global sur appel d'offres ouvert relatif aux travaux cités en objet et autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 avril 2007, le maire à signer le marché subséquent avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse à savoir la société BOUYGUES BATIMENT pour un montant de 2 825 365,82 € TTC

ARTICLE 3 : Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès du ministère de l'intérieur (au titre de la réserve parlementaire), de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis et de tout organisme susceptible de contribuer au financement de l'opération et à signer les conventions qui pourraient en déterminer les modalités de versement.

le Maire